



**SAISON 2015/2016
ANNONCEMENT
Challenge OPEN JEANNE D'ARC 2016
Orléans – Loiret - France**

...oooOooo...

1. Règles générales.....	2
2. Catégories Distances :	2
3. Règles de course :.....	2
4. Glace et Pistes	3
5. Inscriptions	3
6. Programme.....	3
7. Assurance des patineurs	3
8. Service médical.....	3
9. Equipement des patineurs	3
10. Hébergement des patineurs.....	4
11. Organisation	4

...oooOooo...

Sous l'égide de la Ligue régionale des sports de glace du Centre – Val de Loire, le Club USOPV d'Orléans organise le Challenge OPEN Jeanne d'Arc de Short track qui se déroulera à la patinoire d'Orléans 1 rue A. Avise 45000 Orléans (Loiret) le 16 janvier 2016.

La compétition est organisée conformément au règlement sportif national de la CSNPV et au memorandum des compétitions short track.

1. Règles générales

Le challenge se déroulera conformément aux règles énoncées par le présent announcement.

Il est ouvert aux patineurs détenteurs d'une licence auprès d'une fédération membre de l'ISU.

Pour les patineurs de clubs français affiliés à la FFSG, ils doivent être titulaires d'une licence compétition vitesse ou d'une licence Kid et respectant les règles fixées dans le règlement susvisé.

2. Catégories Distances :

- **Catégorie 1 : Juniors E ayant un temps au 500m inférieur à 57'' plus tous les Juniors D** : regroupés en poules mixtes et classés par temps au 500m. Ces poules, établies en début de compétition sont immuables jusqu'à la fin de la compétition. Un classement mixte par poule sera effectué.

Distances courues : 500m – 500 m – SF 777m

- **Catégorie 2 : Juniors E ayant un temps au 500m supérieur à 57''** : regroupés en poules mixtes, et classés par temps au 500m, si pas de référence il sera pris le temps au 333m. Ces poules, établies en début de compétition sont immuables jusqu'à la fin de la compétition. Un classement mixte par poule sera effectué.

Catégories	Distances
Junior E - poule 1 (mixte)	500 m - 333 m – SF 500m
Junior E - poule 2(mixte)	333 m - 333 m – SF 500m
Junior E - poule (mixte)	333 m - 222 m – SF 333m

- **Catégorie Fun** : Séniors et Juniors A et B ayant un temps au **500m supérieur à 57,5''**. Un classement mixte par poule sera effectué.

Distances courues : 500m – 500 m – SF 1000m

- **Catégorie Confirmés : autres patineurs** : regroupés sans critère de sélection, et classés par temps au 500m pour former des poules mixtes, de même nombre de patineurs. Ces poules établies en début de compétition sont immuables jusqu'à la fin de la compétition. Un classement mixte par poule sera effectué.

Distances courues : 500m – 500 m – SF 1000m

Suivant le nombre de participants et des contraintes de timing, l'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des modifications sur les catégories ou les distances. Les participants seront prévenus des catégories et des distances définitives avant la compétition en fonction du nombre et des différents niveaux des inscrits dans chaque catégorie.

3. Règles de course :

Chaque distance se déroulera sur deux tours (heat, finales), classement au temps du 1^{er} tour pour constituer les finales (A, B, C,...). La 3^e distance sera répartie en fonction du résultat des 2 premières distances

Pour chaque catégorie, il sera établi un classement hommes et un classement dames séparé à l'issue de la compétition. Le vainqueur par catégorie est celui qui a le plus petit total de point (addition des places obtenues sur chaque distance). Tous les patineurs seront récompensés

Tout concurrent se doit de respecter les officiels, leurs consignes et le règlement sous peine de sanction. Dans tous les cas, l'esprit sportif devra être respecté par chacun : participants, officiels, ou responsables de club.

4. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 56x26 sur laquelle seront tracées 3 pistes de 111,12m. Le tour de la patinoire sera recouvert de matelas de protection doublée dans les virages.

5. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition ou kid pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus.

Les patineurs membres d'un club étranger devront certifier leur appartenance et l'approbation d'une fédération membre de l'ISU. Ils devront pouvoir le justifier sur demande.

Dans le cas d'un challenge et d'un Trophée National le même week-end, les inscriptions doivent être effectuées pour les deux compétitions séparément.

Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront être effectuées comme suit :
Préinscriptions au plus tard le 2 Janvier,
et confirmation au plus tard le 9 Janvier.

Les inscriptions doivent être faites par l'intermédiaire du site : <https://www.short-track.fr>
Avec information par mail à Mr Patrice Bell patrice.cnpv@gmail.com et Mr Pierre DESGARDIN pierre.desgardin@gmail.com

Les inscriptions hors délais ne pourront pas être prises en compte.

Le montant des frais d'inscriptions est de **15 € par patineur**, à régler par Chèque / cash à régler à l'accueil avant la compétition. Leur paiement conditionne la remise des bonnets.

Une caution de 50 € par club est exigée pour la remise des bonnets, jusqu'à leur complète restitution à l'issue de la compétition.

6. Programme

Le programme est le suivant :

12H15 : Ouverture de la patinoire aux clubs

12H45: Réunion des coaches

13H00: Echauffement catégorie 1 et 2

16H00: Echauffement des Confirmés

La réunion officielle de la compétition des coaches et team-leaders se tiendra le samedi 16 janvier à 12H45 dans la salle panoramique sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition Antony Larere et du Compétiteur Steward Patrice Bell. Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches.

7. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

8. Service médical

Présence d'un service médical de secours et d'évacuation (FFSS).

9. Equipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué,

d'une paire de gants, d'un protège cou de genouillère et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé.

Les bouts de lames doivent avoir un arrondi d'un rayon de 10mm (pièce de 20 cts)

Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

10. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club qui pourra à cet effet s'adresser à l'office du tourisme d'Orléans. Une liste des hôtels disponibles est jointe à la fin de l'annonce.

11. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégorie.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à :

Pierre DESGARDIN :

☎ 06 14 93 05 39

✉ pierre.desgardin@gmail.com

Fait le 08/12/2015

Pierre DESGARDIN

Hébergements proches de la patinoire :

Appart'Hôtel Odalys Saint Jean

Adresse : 26 Rue du Faubourg Saint-Jean, 45000 Orléans

Téléphone : [02 38 75 14 75](tel:0238751475)

Appart'City Orléans

Adresse : 4 Rue de Lahire, 45000 Orléans

Téléphone : [02 77 81 54 50](tel:0277815450)

Hôtel ibis Orléans Centre

Adresse : 4 rue du Marechal Foch Angle, Boulevard Rocheplatte, 45000 Orléans

Téléphone : [02 38 54 23 11](tel:0238542311)